INFOS

n° 44 Automne 2011

A LA MEMOIRE
D'AGNES ET LUCIEN BERTRAND,
RECONNUS JUSTES PARMI LES
NATIONS, QUI, SOUS L'OCCUPATION
ONT EU LE COURAGE DE SAUVER
EN CE LIEU DEUX PERSONNES JUIVES,
PAULA NEIGER ET MARTIN TATTMAR

Le bulletin communal de LAGRASSE

CITÉ DU PAYS CATHARE

VILLE ET MÉTIERS D'ART

LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

SOMMAIRE

Le mot du maire

Commune

4 - Conseil municipal du 22 juin 2011
5 - Conseil municipal du 8 août 2011

Intercommunalité

6 - Conseil communautaire du 21 juin 2011

L'école communale

8 - « Les échos liés »

Les associations

9 - La bibliothèque municipale
9 - Le théâtre de l'Hyménée
9 - Association Or
10 - Le comité des fêtes
11 - Les amis de Notre Dame du Carla
12 - Office du tourisme
12 - Amicale féline lagrassienne
13 - Les sapeurs-pompiers
14 - Les foyer d'éducation populaire
15 - Artkissonn'
17 - Escapades en terre d'Aude : programme des balades

Et tout le reste ...

18 - Et en bref
20 - La rédaction, mode d'emploi
21 - Vos suggestions

Photo de couverture : Plaque commérative en l'honneur d'Agnès et Lucien Bertrand reconnus Justes parmi les Nations pour avoir sauvé deux personnes juives - *École communale*

Mairie en bref

Ouverture au public des bureaux de la mairie
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.

tél. 04 68 43 10 05
fax. 04 68 43 10 41
site web www.lagrasse.fr
courriel Mairielagrasse@wanadoo.fr

Une boîte aux lettres est à votre disposition dans la porte d'entrée.

Les réunions du conseil municipal sont publiques.
La date et l'ordre du jour sont affichés à la mairie et sur le panneau d'affichage devant la pharmacie et dans les principaux commerces. Elles sont annoncées sur le site internet à la rubrique «Oyez Lagrassiens !»

Les réunions du conseil communautaire sont également publiques. Elles sont sur le site et annoncées de la même manière.

ÉDITORIAL

Le mot du maire

Une météo peu clémente en juillet mais des mois d'août et septembre conformes à la saison caractérisent cet été 2011 où la fréquentation touristique est en hausse. Les animations diverses ont été appréciées : Feu d'artifice, fête locale, Abracadagrasses, centre de loisirs, accueil de jeunes, Banquet du livre et brocantes ont répondu, je crois, aux attentes. Félicitations à tous les bénévoles.

Leurs congés pour vacances annuels terminés les jeunes gens du chantier d'insertion ont repris les travaux de restauration des calades. Après la réfection autour de l'église, c'est la ruelle reliant la rue Magène à la rue des Remparts qui fait l'objet de toute l'attention de Monsieur Mazzarolli, chef de chantier, et de Monsieur Huertas, architecte des bâtiments de France. Toutefois la mise aux normes indispensable des réseaux eau et assainissement préalable à la réalisation de la calade complique la tâche de l'équipe et donc une gêne supplémentaire pour les riverains que je remercie pour leur patience.

Les chasseurs ont repris depuis plusieurs jours déjà leurs loisirs favoris. Ils ont fort à faire car les sangliers semblent se multiplier, portant préjudice au travail des viticulteurs, vignerons privés de la récolte, plusieurs vignes ayant été « visitées ».

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, avec un effectif global de 75 élèves les enseignants sont à pied d'œuvre avec le souci de donner le meilleur d'eux-mêmes. Mais cela ne doit pas nous faire oublier la situation dramatique du système scolaire qui depuis 2008 a perdu 48 000 professeurs et 4 000 à 5 000 administratifs. Ces suppressions d'emplois s'inscrivent dans la politique du président Sarkozy mise en œuvre depuis 2007. Bilan : 30 élèves en moyenne par classe au collège et jusqu'à 40 au lycée ; et par voie de conséquence recours des familles (pour celles qui en ont les moyens financiers !) aux cours particuliers privés. En maternelle, la scolarisation des enfants de 3 ans est en recul :15% aujourd'hui des enfants contre près de 30 % en 2007. Telle est la réalité de l'école de la république aujourd'hui et cela au détriment de nos enfants et des familles les plus modestes. Aussi, nous devons soutenir les enseignants et les associations de parents d'élèves, qui manifestent contre cette politique de saccage de ce service public, qui se mobilisent contre la fermeture des classes dans les écoles et qui appellent à la grève le mardi 27 septembre. Leur combat est aussi le nôtre, car il s'agit de l'avenir de nos enfants.

René Ortéga

Le conseil municipal

Séance du 22 juin 2011

Présents : Jacques Alquier, Philippe Descroix, Bernard Fraisse, Sébastien Mazuque, René Ortega, Chantal Pouytes, Martine Raynal, Philippe Rey, Sandra Rey, Jean-Paul Salvagnac, Alphonse Snoeck.

Procurations :
Audrey Betbeder à René Ortega
Antoine Chapelot à Philippe Descroix,

Absents : Cécile Jenin

Secrétaire de séance : Jacques Alquier

Le maire donne lecture de la lettre datée du 23 mai par laquelle M. Régis Mazet, conseiller municipal fait part de sa démission et de ses motivations.

Le maire rappelle les travaux à mener sur le passage à gué dénommé passerelle de Saint Jean pour réparer les dommages provoqués par les crues de la rivière d'Orbieu. Cet ouvrage qui assure la liaison piétonne entre les deux rives permet aussi le franchissement du cours d'eau par les réseaux d'eau potable, assainissement et électricité. Une aide financière de l'État pourrait être mobilisée après l'intervention de M. Marcel Rainaud, sénateur. Un devis a été constitué pour mobiliser cette aide financière dans les plus brefs délais. Une première estimation fait apparaître une dépense de 40 000 € et l'État pourrait attribuer une subvention de 20 000 €.

Le maire indique que Mme Patrao, coiffeuse, a accepté de signer le contrat de location du salon de coiffure avec une modification relative à un différé de paiement de douze mois des locaux annexes, et cela pour permettre les aménagements qu'elle projette d'y réaliser. ***Accord du conseil.***

Le maire présente la demande de Mme Ximay qui souhaite louer pour une durée de six mois l'ancienne boulangerie, bâtiment communal sis Place de la Bouquerie afin d'y installer à ses frais un commerce de vente de prêt-à-porter. Les services des Domaines ont été sollicités et ont fixé un loyer mensuel à 503 €. Le maire rappelle que le conseil a envisagé de vendre cet immeuble et que nous sommes en attente d'éventuels acquéreurs. M. Mazuque indique préférer attendre des propositions d'acquéreurs avant de procéder à la location. ***Le conseil approuve la location sollicitée.***

Le maire rappelle que les projets des travaux d'adduction d'eau du moulin d'Escourrou et l'étude pour le schéma directeur des réseaux d'eau sont en cours de dévolution. ***La commission d'appel d'offres se réunira prochainement pour finaliser l'analyse des offres reçues.***

Le maire rappelle à ses collègues le travail effectué par les élèves de 3e du collège de Lézignan et les enfants de l'école de Lagrasse qui, avec leurs enseignants, ont abordé la période dramatique de la 2e Guerre mondiale et plus particulièrement l'accueil de Juifs persécutés qui ont trouvé refuge dans plusieurs familles françaises. C'est le cas de la famille d'Agnès et Lucien Bertrand de Lagrasse. Aussi, pour valoriser le travail des scolaires et rendre hommage à la famille Bertrand une plaque commémorative prise en charge par la mairie sera apposée sur l'immeuble. Une manifestation pour l'inauguration de cette plaque est prévue le lundi 27 juin à 16 heures en présence des enfants, enseignants et des autorités. La population et les élus y sont bien entendu invités.

Sur proposition du maire le conseil décide d'accorder une subvention complémentaire de 300 € au Club du 3e âge et une subvention de 450 € à l'association Escapades en Terre d'Aude.

Une discussion s'engage sur la loi relative au regroupement des intercommunalités décidée par l'État. Notre commune pourrait être associée à la communauté de communes du Lézignanais. À suivre.

Le maire donne connaissance des informations relatives à la compétence enfance-jeunesse transférée à la communauté de communes (CDC)du canton de Lagrasse. La CDC a décidé de participer financièrement aux dépenses engagées par les communes et les associations développant les activités garderies, accueil jeunes et accueil de loisirs.

Le maire donne ensuite la parole à M. Snoeck qui présente par l'intermédiaire d'un audio-visuel le patrimoine mobilier classé et/ou protégé de la commune notamment de la maison du patrimoine, de l'église et de la maison Sibra.

Séance du 8 août 2011

Présents : Jacques Alquier, Antoine Chapelot, Philippe Descroix, Bernard Fraisse, Sébastien Mazuque, René Ortega, Martine Raynal, Philippe Rey, Jean-Paul Salvagnac, Alphonse Snoeck.

Procurations :
Audrey Betbeder à René Ortega
Chantal Pouytes à Martine Raynal

Absents : Cécile Jenin, Sandra Rey

Secrétaire de séance : Bernard Fraisse

Le maire rappelle le projet de schéma départemental de coopération intercommunale élaboré par le préfet de l'Aude et notifié le 16 mai dernier et pour lequel le conseil municipal doit émettre un avis. Le maire indique que le préfet propose de regrouper les 29 intercommunalités du département dans 10 groupements. Or à ce jour, les services de l'État n'ont pas été en mesure de fournir aux collectivités toutes les informations relatives à la fiscalité et aux ressources de ces nouvelles intercommunalités. Il lui semble donc prématuré d'accepter les propositions du préfet dans un laps de temps aussi court. L'État doit fournir plus d'informations et laisser le temps aux collectivités d'engager leur réflexion pour aboutir à des projets de regroupements pertinents et conformes aux aspirations légitimes des élus représentants légitimes de la population. La démarche de l'État ignore les élus, et la concertation en privilégiant un passage en force. De plus, le maire rappelle que cette réforme menée en toute hâte par l'État veut supprimer les petites communes provoquant l'éloignement de la population de ses élus. Ce qui est inacceptable.

D'autre part, le maire indique avoir reçu en mairie avec les adjoints, le président de la Communauté d'Agglomération de Carcassonne (CAC) qui a souhaité rencontrer la municipalité pour lui faire part du projet de la CAC développé autour des axes suivants : viticulture, tourisme et culture. Ce projet devrait convenir à la commune de Lagrasse qui pourrait ainsi adhérer à la CAC.

Le maire propose au conseil de refuser le schéma élaboré par les services préfectoraux y compris pour le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Touristique (SIAT) et le syndicat de télévision du Pic Berlès. M. Chapelot est d'accord pour ce refus mais s'interroge sur le contenu des documents préfectoraux reçus en mairie le 16 mai. Le maire rappelle que ces documents sont en mairie et toujours à la disposition de ceux qui veulent les consulter. ***À l'unamité des membres présents et représentés, sauf M. Chapelot qui s'abstient, le conseil municipal émet un avis défavorable au schéma proposé par la préfecture.***

Sur proposition du maire, ***le conseil approuve la modification des statuts de la communauté des communes du canton de Lagrasse afin de modifier le nombre des vices-présidents.***

Sur l'opportunité de déplacer le bureau de vote lagrasse du bâtiment de la CDC vers le nouveau bâtiment du foyer aux Étiroirs, les conseillers souhaitent ne rien changer.

M. Snoeck indique que M. Stéphane Marguerite souhaiterait louer l'habitation de l'immeuble « chai Lautier » et ainsi installer son activité d'atelier de boomerang à Lagrasse. Le maire informe ses collègues que cet immeuble, habitation et remise, intéressent Benoît Olivier, artisan maçon. Une évaluation du loyer sera demandée aux services fiscaux.

Le maire fait part à ses collègues de sa décision de louer un appartement situé aux écoles à Mme Catherine Huc. Il sera procédé à une évaluation de la valeur locative de ce logement.

Le conseil communautaire

Séance du 21 juin 2011

Nombre de conseillers en exercice : 17 / présents : 22

L'an DEUX MILLE ONZE, le vingt et un juin à 20 h 30, le conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Pierre Maisonnade.

Présents : M. Séguy (Arquettes-en-Val), M. Aguilhon (Fajac-en-Val), Mme Feirrera (Labastide-en-Val), MM. Ortéga et Fraisse (Lagrasse), MM. Andrieu et Ferrié (Montlaur), M. Lacube (Pradelles-en-Val), M. Biscans (Ribaute), M. Jean (Rieux-en-Val), Mme Rivière (St-Martin-des-Puits), M. Maisonnade (St-Pierre-des-Champs), Mme Cavayé (Serviès-en-Val), Mmes Duchez-Gaguet et Chertier (Talairan), M. Perallon (Taurize), M. Elbaz (Villar-en-Val).

Absents excusés : M. Chapelot (Lagrasse).

Absents : M. Bernède (Caunettes-en-Val), M. Joubert (Mayronnes), M. Gérard (Tournissan), M. Arié (Villetritouls).

Secrétaire de séance : M. Biscans (Ribaute)

Monsieur le Président ouvre la séance et remercie les membres présents.

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé par l'assemblée.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Monsieur le Président laisse la parole à Mme Pierrette Canizarès, présidente départementale de la chambre de l'artisanat des travaux publics, des paysagistes et des activités annexes, accompagnée de la société SAE et de son directeur M. Battista, pour présenter la réglementation en matière d'assainissement non collectif et sa mise en œuvre.

Suite à la présentation et après consultation de chaque maire présent, il en ressort qu'un temps de réflexion est nécessaire, notamment auprès de chaque conseil municipal, avant de procéder à une éventuelle prise de compétence.

Monsieur le Président propose donc de programmer rapidement une autre réunion avec les services publics de l'État et du département, avant de se prononcer sur cette opération et de consulter les entreprises pour une mise en concurrence.

ENFANCE ET JEUNESSE

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que depuis le 20 mai 2011 (arrêté préfectoral n°2011136-0008), les statuts ont été modifiés comme suit : « Participation financière aux structures publiques ou aux associations qui œuvrent dans le cadre de la petite enfance et de l'enfance jeunesse, en charge de la gestion des centres de loisirs sans hébergement, de la halte garderie et des garderies périscolaires, dans le cadre d'une convention annuelle de partenariat »
Par conséquent, la communauté de communes du canton de Lagrasse peut désormais apporter son soutien financier aux associations et collectivités qui interviennent en matière d'enfance et jeunesse sur le territoire intercommunal, à savoir en terme d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), de garderie périscolaire, et de multi accueil de la petite enfance et de l'enfance.
Pour cela, il convient de signer avec chaque structure une convention financière annuelle.

Cette aide financière a pour but de soutenir les dépenses de fonctionnement et de personnel de ces structures afin que ces dernières poursuivent leurs activités tout en améliorant et en optimisant leur offre d'accueil d'un point de vue qualitatif.

Après calculs réalisés par les services de la communauté de communes, le montant de la participation financière 2011 pour l'enfance et jeunesse est fixé à 76 400 €, sachant que le montant de l'aide, conformément à l'article 3 de la convention, peut être réactualisé en fin d'année, au vu du rapport d'activité et du bilan financier.

Le montant de la participation financière 2011 se décompose comme suit :

Le SIVOS du Val de Dagne (garderies périscolaires du Val de Dagne)	21 200 €
La commune de Lagrasse (garderies périscolaires de Lagrasse, St-Pierre des Champs et St-Martin des Puits)	15 900 €
Le SIVU Talairan et Tournissan (garderies périscolaires)	7 400 €
Le SIVU de Ribaute (garderies périscolaire)	3 900 €
La mairie de Montlaur qui organise des garderies périscolaires le temps des vendanges	non chiffré
La mairie de Talairan qui organise des garderies périscolaires le temps des vendanges	non chiffré
L'ATAPE, structure multi accueil de la petite enfance et enfance à Talairan	7 000 €
Le Foyer d'Éducation Populaire de Lagrasse (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)	18 500 €
L'association ABRIBUS à Montlaur (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)	2 500 €

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité les conventions et la proposition de financement.

Sachant que cette dépense n'était pas prévue, M. le Président propose de modifier le budget comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6188 : Autres frais divers	76 400 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	76 400 €	
D 6573 : Subv. fonct. aux organ. publics		48 400 €
D 6574 : Subv. fonct. person. droit privé		28 000 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		76 400 €

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité cette décision modificative.

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Suite à la réunion sur le schéma départemental de l'intercommunalité, qui s'est déroulée ce jour, Monsieur le Président informe l'assemblée que les communes, après réception en mairie du schéma départemental de l'intercommunalité, ont un délai de 3 mois pour se prononcer. En cas d'absence de délibération, la Préfecture considérera ce schéma accepté.

VICE-PRÉSIDENTS

Monsieur Antonin Andrieu, maire de Montlaur, émet le souhait de démissionner, à compter de ce jour, du poste de vice-président en charge du développement économique.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de pourvoir à son remplacement, sachant que deux vice-présidents en charge du tourisme et culture, et des nouvelles technologies ont déjà démissionné.

Un appel à candidature est fait, celui-ci étant infructueux, Monsieur le Président propose de délibérer pour fixer le nombre de postes de vice-présidents à trois, conformément à l'article L2122-2 du code général des collectivités territoriales et de maintenir à leur poste les trois vice-présidents élus le 30 avril 2008, à savoir :
M René Ortéga à l'Enfance et Jeunesse,
Mme Lydie Cavayé à la Solidarité,
M Max Azaïs aux Travaux et Matériels

Vote à l'unanimité

FONCTIONNEMENT DES DÉCHETTERIES

Monsieur le Président rappelle qu'il convient de renouveler les contrats de prestations de service dans le cadre du transport et du traitement des déchets issus des déchetteries avec la SARL CANI et FILS pour le transport des végétaux et des gravats, et avec la société VEOLIA pour le transport et le traitement des gravats, du papier/carton, du fer et du bois.

Vote à l'unanimité

Le SYDOM 11 peut désormais se charger du transport et du traitement des matériaux collectés en déchetteries. Par conséquent, il faudra, avant la fin de l'année, se préoccuper de réorganiser les déchetteries afin de profiter des prestations proposées par le Sydom.

La séance est levée

«Les échos liés»

La gazette de l'école communale

Écoliers de Lagrasse et collégiens de Lézignan ont accompli leur devoir de mémoire en participant à l'inauguration d'une plaque commémorative à Lagrasse en l'honneur d'Agnès et Lucien Bertrand reconnus Justes parmi les Nations pour avoir sauvé deux personnes juives.

En ce lundi 27 juin 2011, les élèves de l'école

de Lagrasse, les élèves de 3e6 du collège Joseph Anglade de Lézignan, ainsi que leur institutrice et leurs professeurs se sont réunis à Lagrasse. Ils ont d'abord tenu une table ronde pour faire le compte-rendu de leur projet scolaire devant un public nombreux composé des descendants de la famille Bertrand, des parents d'élèves et des villageois. Ils ont ensuite projeté le témoignage vidéo de la dame juive sauvée par cette famille puis ont mené une réflexion collective sur la notion de "Juste" et sur les valeurs républicaines, battues en brèche sous l'Occupation. Enfin est arrivé le point fort de cette rencontre, la reconnaissance de l'acte d'humanité accompli par les époux Bertrand lors de la Seconde Guerre Mondiale : le maire de Lagrasse a alors inauguré une plaque commémorative, apposée sur l'ancienne boulangerie des Bertrand, place de la Bouquerie.

En ce lieu, en mai 1944, Agnès et Lucien Bertrand ont en effet accueilli, hébergé et caché Paula Neiger et Martin Tattmar, juifs d'origine allemande, assignés à résidence à Lagrasse depuis 1941 et menacés de déportation par une rafle imminente. Sauvés de la Shoah, les Tattmar sont restés en France jusqu'en 1953 puis ont migré aux États-Unis.

L'histoire de ce sauvetage et les relations d'amitié et de reconnaissance que les deux familles ont entretenues jusqu'à leurs décès respectifs donnent lieu, un demi-siècle plus tard, à un projet scolaire intitulé " Histoire, Mémoire et Récits ". Initié par Mmes Chaignon-Trias et Seguin, professeurs d'histoire et de lettres au collège de Lézignan, le projet s'enrichit dès le début de l'année scolaire de la collaboration de Mme Banastier, institutrice à Lagrasse : tandis que les écoliers découvraient et étudiaient ce qu'est un Juste, les collégiens travaillaient à la remise en page et à l'illustration du récit de Paula Neiger (devenue ensuite Mme Tattmar), rédigé dans les années soixante afin de témoigner sa reconnaissance éternelle aux Bertrand. Écoliers et collégiens se sont ensuite rencontrés le 9 décembre 2010 pour élaborer ensemble le texte de la plaque commémorative. Puis, cette journée d'hommage et du souvenir est enfin arrivée et les élèves ont été très fiers, ce lundi 27 juin 2011, de voir leur phrase inscrite dans la pierre et de remettre aux descendants des Justes et aux divers témoins le récit réédité augmenté de l'histoire de Paula Tattmar et de l'amitié qui a uni les deux familles pendant plus de cinquante ans.

Cette journée soutenue depuis les États-Unis par les encouragements du neveu de Paula, Carmi Neiger, dont les courriels très chaleureux ont été lus et traduits par Mme Maka, professeur d'anglais, a reflété et récompensé l'engagement citoyen des élèves. Vécue comme la conclusion de leur projet scolaire, elle leur a aussi offert une belle leçon d'humilité et d'humanité à méditer...

Les associations

La bibliothèque municipale

L'été est fini et il a été bizarre, pluie, vent et enfin soleil et chaleur, peut-être un peu en excès pour certains…

Lorsque ce bulletin sera distribué, la rentrée sera faite depuis près d'un mois dans de bonnes conditions pour tous, nous l'espérons.

Reprenez le chemin de la bibliothèque avec de bonnes résolutions, amenez-y vos enfants, même très petits ; on ne prend jamais assez tôt de bonnes habitudes. Et même si vous pensez que vos enfants savent lire, c'est toujours agréable de passer un moment avec eux pour leur lire une histoire le soir, avant le coucher.

Rappelez vous que si vous cherchez un roman, un document particulier, il vous suffit de téléphoner à une des bénévoles : Catherine Oulès, Anne-Marie Wernert, Annette Snoeck et Élisabeth Bareil.

Les horaires sont toujours les mêmes, tous les vendredis entre 17 et 19 heures.

Élisabeth Bareil

Le Théâtre de l'Hyménée donne rendez-vous :

Pour ses nouveaux ateliers :

ADULTES / ADOS
les lundis soirs 20 h – 22 h 30
à l'Espace Culturel des Corbières à Ferrals.
Première séance le lundi 26 septembre.

ENFANTS / ADOS
les vendredis 17 h 30 – 19 h
au Foyer de Lagrasse.
Première séance le vendredi 30 septembre.

Nous mettrons aussi en place des stages spécifiques (dates non encore arrêtées).

Inscriptions et renseignements au 04 68 43 15 44.

Nous invitons à retenir (et réserver) la date du

10 décembre 2011

représentation du spectacle
LES JOLIES LOQUES
à l'Espace Culturel des Corbières
avec Antoine Chapelot et Philippe Delzers
en première partie : la chorale du Chiffon Rouge.

Bien cordialement,
Le théâtre de l'Hyménée.

Association Or

ATELIER DÉBUTANTS
S'adresse aussi aux jeunes à partir de 12 ans.
samedi matin de 10 h à 13 h
animés par Catherine de Laet. Il n'est pas nécessaire d'avoir un acquis préalable en danse. L'envie de danser suffit.
Première participation découverte offerte.
PAF: 12 € (Réduit 10 € pour scolaires, étudiants, chômeurs)

ATELIER AVANCÉS
samedi après-midi de 14 h 30 à 18 h 30
animé par Claire Medjadj et Catherine de Laet et nous reverrons encore notre amie toulousaine Nadine Mulet.
PAF : 17 € (Réduit 14 € pour scolaires, étudiants, chômeurs)

Dates prévues pour fin 2011 en attendant 2012 les samedis:
15 octobre / 5 novembre / 3 décembre

Les samedis se terminent en général par un repas partagé et une soirée danses pour tous.

Les danses d'Israël sont inspirées de tous les folklores du monde. Vous y trouverez un grand nombre d'influences musicales et de styles. Nous dansons essentiellement en groupe, ronde ou ligne, danses de couple aussi, mais les hommes font cruellement défaut. Ils sont donc les bienvenus pour accompagner les 2 ou 3 que nous avons selon les jours... Venez donc !

http://ordanses.moonfruit.fr
04 68 43 15 48

Catherine Ribo et Philippe Descroix

Nouvelles du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes organisait, comme chaque année, la fête du 13 juillet autour du feu d'artifice de la commune. Cette année nous avions choisi de revoir entièrement le concept de cette organisation comme nous l'avions annoncé dans un précédent bulletin et ce en accord avec M. le Maire. Il se trouve que quelques personnes, bien avant la date, ont cru bon de faire des remarques désobligeantes envers les organisateurs au prétexte que ce ne serait plus la «fête locale» et que c'était bien mieux avant. Il nous semble que les membres du comité auraient pu être les premiers informés... de la discussion naît la lumière ! Quoiqu'il en soit, et pour en finir, nous ne sommes en aucun cas propriétaires de cette fête et les bonnes volontés peuvent toujours se manifester auprès de la Mairie pour l'organiser comme ils l'entendent.
Par ailleurs nous sommes toujours prêts à accueillir les bonnes idées quand elles sont positives.

Bref, cette animation fut dans l'ensemble une réussite et quelques points restent à améliorer puisque certains nous ont directement donné quelques bonnes idées constructives. Les producteurs venus exposer sont satisfaits, enfants

et adultes étaient nombreux pour participer aux jeux proposés par l'association «Ludulle», le groupe «Koré Percus» a, deux heures durant, animé le village et en soirée le concert proposé par «Swing Spirit» fut de belle tenue. Donc travailler pour améliorer les bonnes idées. Quant au feu d'artifice proposé par la mairie il a été unanimement salué.
Prochainement sont prévus, d'une part le «repas de village» fixé au 30 octobre prochain, menu à l'étude, et d'autre part le «marché de Noël» le 4 décembre dans la salle du foyer.
Sont en discussion l'organisation d'un réveillon pour la soirée de la saint Sylvestre de même que des soirées TV sur écran géant pour des retransmissions d'événements au fil de l'actualité sportive, de concert ou autres.

Rolland Oulès

Contact : comitedesfetes.lagrasse@gmail.com

Les amis de ND du Carla

Journée d'amitié à la chapelle du Carla.

Le dimanche 4 septembre, à l'initiative de son association, la chapelle de ND du Carla ouvrait ses portes pour le traditionnel pèlerinage de septembre à l'occasion de la fête de la Nativité de la Vierge.

Cette année, nous avions le plaisir d'accueillir pour la première fois, notre curé l'Abbé Louis Lopez, responsable de la paroisse Ste Thérèse en Corbières. Il a présidé ce pèlerinage, assisté du Père Louis-Marie de l'Abbaye. Notre curé n'est pas venu seul. Il avait amené une bonne partie des paroissiens de Durban, Tuchan dont Claude et sa guitare.

Après le chapelet commenté à 10 h par le Père Louis-Marie, l'eucharistie a été une célébration priante et festive, rehaussée par les cantiques à la Vierge. Les chants liturgiques animés par le Père Louis, accompagnés au synthétiseur par Mme Arnaudis, ont été soutenus par l'assemblée et Claude à la guitare.

L'Evangile nous propose en ce jour, nous disait le Père Louis au cours de son homélie non pas l'annonciation à Marie, mais l'annonciation à Joseph. De même que Joseph, éclairé par l'Esprit du Seigneur, prit chez lui son épouse, de même n'ayons pas peur de prendre chez nous, celle qui nous apprendra à faire « tout ce que Jésus nous dira » c'est-à-dire à faire la volonté du Père.

Après la messe, derrière la bannière du Carla et les célébrants, les fidèles, prenaient la direction du Calvaire pour la bénédiction des récoltes, mais aussi l'ensemble de nos taches quotidiennes. La célébration s'est terminée par l'offrande de nos vies à Marie, prière d'intercession sur nos familles, les malades et la bénédiction solennelle.

Nous nous sommes retrouvés pour l'apéritif servi dans la bergerie par les membres de l'association. Nous avons accueilli M. René Ortéga notre maire qui a été présenté au Père Louis Lopez par le président.

Les nuages s'étant estompés, déjà quelques participants cherchaient à s'installer pour le repas. Merci aux pèlerins qui dès le repas terminé, hommes et femmes ont bien voulu donner un coup de main pour ranger tout le matériel sous le porche !

Régis Mazet

Office de tourisme cantonal

Suivez les flèches
Des petits panneaux ont été installés pour indiquer l'Office du Tourisme. Une très bonne initiative qui permettra à n'en pas douter une meilleure fréquentation de notre structure mais aussi de la Maison du Patrimoine et de l'église Saint Michel.

Adieu été, bonjour automne
Le bilan de la saison estivale est en cours…
Malgré les aléas climatiques et un mois de juillet où le soleil n'a fait que de timides apparitions, l'Office du Tourisme a reçu de nombreux visiteurs qui ont semble t-il fui les plages et sont venus découvrir notre patrimoine.

La Maison du Patrimoine
À l'initiative de la commune, en partenariat avec le conseil général et les archives départementales de l'Aude, la Maison du Patrimoine a accueilli du 7 juillet au 2 août une exposition sur les charpentes et plafonds peints du département. Un peu plus de 1800 personnes ont pu admirer cette exposition qui a remporté un vif succès. Une opération à renouveler…

En plus du diaporama sur Lagrasse de 1900 à nos jours, un deuxième écran a été mis en place où vous pouvez visionner les panneaux peints de l'ancienne capellenie et de la maison Sibra avec d'intéressantes explications. Une visite s'impose…

Marlène Fabre

Amicale féline de Lagrasse

Nous avons commencé notre action de stérilisation le 25 mai dernier, à ce jour nous avons pu stériliser 16 chats libres (mâles et femelles) et faire adopter 4 chatons.
Ce bilan peut paraître léger au premier abord, mais il reste tout à fait honorable en comparaison de l'action menée par d'autres associations et compte tenu de nos faibles moyens et des difficultés à trouver des espaces pour poser les cages pièges.
Pour accompagner et appuyer notre action envers les chats libres, dits sauvages, nous avons distribué un prospectus (extrait d'une lettre d'information et de sensibilisation de la SPA de mai 2011), expliquant les bénéfices et les bienfaits de la stérilisation.
Nous attirons votre attention sur deux problématiques :
1- Le manque d'endroits disponibles pour poser les cages pièges : cours, jardins, granges, maisons inhabitées et ou habitées (en effet, nous avons pu attraper les chats les plus visibles donc les plus accessibles).
De ce fait nous sollicitons l'aide et l'appui des personnes concernées pour nous autoriser l'accès à ces endroits (pose des cages le soir et récupération le matin).
Le fait de piéger le soir est nécessaire dans la mesure où les chats libres doivent être à jeun, cela ne préjudicie en rien à leur santé et permet leur opération chez le vétérinaire dans la journée, sans leur infliger 48 h d'enfermement en cage (24 h pour être certain qu'ils soient à jeun plus 24 h pour l'opération le lendemain).
Toute anesthésie nécessite ce genre de procédure.
Nous sommes tout à fait conscientes du traumatisme immédiat mais passager ressenti par les chats piégés la veille, mais nous rappelons comme expliqué ci-dessus, la nécessité de cette opération.
2- Nous avons été interpellées sur la disparition de chats domestiques. Nous comptons sur la collaboration de l'ensemble des habitants pour faciliter leur recherche en contactant uniquement les propriétaires, l'association n'ayant pas vocation (cf. statuts) d'effectuer les recherches ni malheureusement de prendre en charge les soins des chats blessés trouvés sur la commune. Nous le regrettons vivement mais nous n'avons ni les moyens financiers, ni les bénévoles disponibles, ni le temps nécessaire pour mener à bien ces démarches.
Nous remercions les Lagrassiens qui nous ont permis de mettre des cages pièges dans leur propriété et nous remercions également l'action des bénévoles qui œuvrent au sein de notre association, ainsi que les généreux donateurs qui nous soutiennent, nous encouragent et nous permettent de poursuivre notre combat pour la survie des chats libres et le bien être des villageois
Rectificatif adresse courriel :
aflagrasse@gmail.com
Pour tout contact ou renseignement vous pouvez appeler le : 06 72 02 38 25

La présidente de l'Amicale Féline de Lagrasse
Patricia Bonutto

Sapeurs pompiers

Près de 20 000 personnes meurent chaque année, en France, d'accidents dans un environnement familier (à la maison, sur les routes, au travail, ...).

C'est pendant le temps que mettent les secours pour arriver que peut s'aggraver l'état de la victime, et c'est pendant ce laps de temps qu'il faut agir !

Sauver une vie n'appartient pas qu'aux secouristes pompiers, au Samu ou autres professionnels des secours ou personnels.

Ces victimes peuvent être sauvées par des gestes simples que nous pouvons facilement effectuer en attendant l'intervention du médecin, du Samu ou des Pompiers. Ces gestes simples, nous les appelons «les gestes qui sauvent».

Grâce à des réflexes de survie, à des gestes simples, vitaux, qui s'apprennent, chacun, de 7 à 77 ans, peut sauver des vies.

Intervenir en cas de malaise cardiaque, sauver un enfant qui s'étouffe ou simplement savoir donner l'alerte en cas d'accident... Aujourd'hui, il est indispensable de maîtriser ces réflexes de premiers secours.

Quel est le programme ?
Les situations d'accident sont abordées en huit modules :

- La protection
- L'alerte
- La victime s'étouffe
- La victime saigne abondamment
- La victime est inconsciente
- La victime ne respire pas
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)

Combien de temps ?
La formation PSC 1 dure une dizaine d'heures environ, découpées en demi-journées, en soir ou en week-end selon les sessions.

Quels sont les pré-requis ?
Il n'y a pas de pré-requis pour suivre la formation PSC 1, aucune connaissance préalable n'est nécessaire. À partir de 10 ans, tout le monde peut suivre cette formation.

Est-ce trop sportif, trop scolaire ou trop compliqué ?
Non, la formation PSC 1 est vraiment accessible à tous ! Les gestes sont simples et ne nécessitent pas d'entraînement physique. Pendant le stage, il n'est pas nécessaire de prendre de notes. Un livret est remis à l'issue du stage.
Tout est basé sur l'apprentissage des gestes de premiers secours et la pratique de ceux-ci au cours de mises en situation où les formateurs simulent des accidents.

Combien ça coûte ?
Le coût d'une formation PSC 1 est de 70 €. Ce prix inclut le guide récapitulant les gestes appris, remis à la fin de la formation.
L'argent des formations permet notamment de financer le matériel pédagogique.

Formation professionnelle
Le code du travail prévoit que « *dans chaque atelier où sont effectués des travaux dangereux, dans chaque chantier occupant 20 personnes au moins pendant plus de quinze jours où sont effectués des travaux dangereux, un membre du personnel doit avoir reçu obligatoirement l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence.*» (art. R241-39)

Valérie Faelli Sapeurs-pompiers Aude
Monitrice de secourisme

FORMATION PSC 1
Samedi 8 & dimanche 9 octobre
Stage de 12 h, pauses inclues.
(9 h – 12 h & 13 h 30 - 16 h 30)
Caserne des pompiers de Lagrasse
Tarif : 70 € par pers
Restauration possible : 7 €/repas/pers.
Pour que la session ait lieu :
8 personnes minimum, 10 maximum

Inscription jusqu'au 1er octobre 2011, auprès de Valérie Faelli
au signal d'Alaric
4 chemin de la Bade
11220 Ribaute

Foyer d'éducation populaire

L'accueil de Loisirs et l'accueil jeunes de Lagrasse ont fonctionné tout cet été.

Un projet sur l'interculturalité pour les enfants de 3 à 11 ans où des ateliers ont été notamment animés par des résidents du CADA. De nombreuses sorties se sont déroulées : escalade, golf, parc australien, camping, équitation, balades...
Pour les 12-17 ans le sport était à l'honneur. Deux séjours de 3 et 2 jours à Leucate et à Quillan où les jeunes ont pu faire de l'accrobranche, hydrospeed, pétéka, sandball, ultimate...
N'oublions pas le lavage de voitures du 30 juillet qui a permis à nos ados de connaître les joies de l'argent bien mérité. Bien sûr de nombreuses sorties telles que : kayak, golf, escalade, voile, cinéma plus de nombreux repas sont venus rythmer cet été.

De la part du président du FEP et de son conseil d'administration.
Un grand merci :
- à la mairie, aux agents municipaux et aux 43 propriétaires de véhicules qui ont fait en sorte que le lavage de voitures du samedi 30 juillet soit une réussite,
- à tous les parents et grands-parents pour leur grande fidélité à l'accueil de loisirs et à l'accueil jeunes,
- aux salariés et aux résidents du CADA qui ont participé activement au bon déroulement des activités (convoyages et prêt des minibus, animations des ateliers...),
- à tous les enfants et les jeunes qui ont vécu ces deux mois à nos côtés,
- et bien sûr aux animateurs, Paolina, Audrey, Joy, Florian, Aude, Lola, Romain sous la houlette de Laetitia, pour leur investissement et leur motivation.

Maintenant, nous sommes en pleine préparation de la rentrée scolaire, avec l'ouverture de l'accueil de loisirs les mercredis, et le vendredi soir pour l'accueil jeunes, de nouvelles activités comme le judo et plein d'autres surprises comme une manifestation sportive le 24 septembre 2011 sur Alzonne où les parents, les enfants et les jeunes sont conviés.

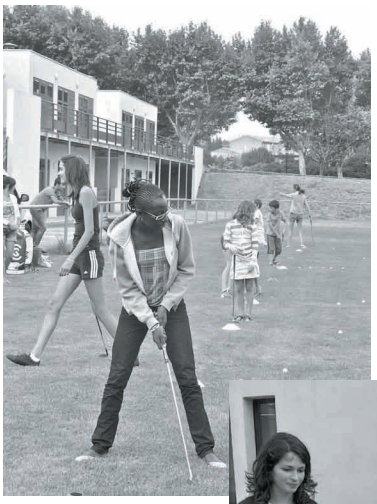

INFOS
Nouveau numéro de portable du FEP
07 70 18 45 46

Laetitia part en congé du 5 au 22 septembre.

Ouverture ALSH (centre de loisirs)
le mercredi 28 septembre.

Ouverture AJSH (salle des jeunes)
le vendredi soir 23 septembre.

Laetitia Lopez

Artkissonn'

Atelier danse « afro-contemporaine »

Le mardi 28 juin, nous avons pu assister avec plaisir à l'aboutissement du travail effectué en atelier danse par nos enfants.
Ce spectacle organisé avec les moyens du bord, certes, fut tout de même un grand moment de plaisir pour nos têtes blondes qui après avoir connu le trac, se sont vues récompensées par les nombreux applaudissements du public.
Les neuf minettes du groupe des 4/7 ans ont démarré la soirée par plusieurs tableaux chorégraphiques puis la dizaine de plus grandes (de 7 à 13 ans) ont poursuivi avant de fusionner les deux groupes en un moment de complicité où nous avons pu constater que le plus beau était de faire de la danse un plaisir partagé. Pour finir les parents et amis étaient conviés à monter sur scène, afin de clore les spectacles en « boom » très amusante…

Nous espérons reprendre les ateliers danse au plus vite à la rentrée. Cela dépendra surtout du nombre d'inscrits, **n'hésitez pas à nous appeler pour vous « pré-inscrire** ».
Les groupes de 4 à 7 ans et de 7 à 12 seront certainement maintenus au mêmes horaires le mardi soir. Quant au cours pour les plus grands, nous n'avions pas assez d'inscrits pour séparer les ados des adultes, ce qui s'est avéré peu pratique sur l'année pour trouver des horaires adéquats pour tous.

Alors jeunes filles (et jeunes garçons !), si la danse vous intéresse n'hésitez pas à nous appeler, motiver vos potes et nous faire part de vos préférences sur les horaires vous convenant ! Cela dit, cet appel est aussi valable pour les adultes.
Voici le contenu des cours :
Psychomotricité, travail sur la dissociation des mouvements, travail sur l'écoute musicale et le tempo, travail sur soi (prise de conscience de la respiration, des articulations), travail au sol (éveil et étirements musculaires), placements et déplacements, chorégraphie, atelier de création, retour au calme.

Nous pensons peut-être couper le cours en deux parties afin que ceux qui sont surtout intéressés uniquement par le travail corporel puissent se retrouver dans ces ateliers, qui sont également ouverts aux hommes bien qu'ils ne soient jamais nombreux…

Infos et réservation : Agnès : 06 83 63 11 24
Séverine : 06 45 05 62 51 ou 04 68 43 17 88

Séverine Collet

Les Abracadagrasses : Une 12e édition à succés

Encore un bilan très positif pour cette douzième édition qui a attiré prés de 2 300 festivaliers sur le week-end, dans une ambiance toujours très conviviale et familiale. Une douzième édition largement relayée par les médias, presse et radios et particulièrement appréciée par un public devenu désormais fidèle.
Nous remerçions chaleureusement le maire, les élus et les employés de mairie (merci Florent pour ton aide précieuse !), pour leur soutien indispensable à la fois finançier et logistique.
Un grand merci aux habitants du village et particulièrement de la Halle, pour leur soutien et leur aide précieuse (mise à dispo de locaux et de fluides) rendant possible la réalisation d'un tel évènement sous la halle, site très apprécié, devenu l'emblème et l'identité même des Abracadagrasses.
Nous sommes particulièrement heureux de constater la participation active d'une centaine d'habitants du village qui logent (50 lits mis à dispo !), prêtent du matériel et prennent part à cette aventure..Cette année pas moins de 120 bénévoles étaient présents…UN IMMENSE MERCI A TOUS !
Enfin, nous remercions les commerces, restaurants, et producteurs qui, pour la majorité soutiennent

financièrement cet evènement …

En effet, l'organisation et la réalisation d'un tel événement au cœur du village ne pourrait se faire sans l'implication d'une grande partie des habitants du village, des commerçants et des élus, aussi nous sommes très touchés par les nombreux actes et messages de soutien.
Cependant, nous restons également très attentifs aux éventuels désagréments liés au festival, ainsi, pour en limiter les effets, n'hésitez pas à nous les faire connaître. Nous restons à l'écoute, car c'est tous ensemble que nous trouverons les solutions.

Les petits + de cette 12e :
Pour pallier les désagréments signalés liés à cette manifestation, vous avez pu constater quelques nettes améliorations dans l'organisation ;
- Mise à disposition de verres recyclables sous caution, qui ont remplacée les 18 000 verres jetables utilisés chaque année pour moins de pollution et plus de propreté sur le site.
- Une politique tarifaire très avantageuse pour les habitants de Lagrasse (9 € au lieu de 12 €)
- Une attention toute particulière sur le traitement du son, qui à été appréciée par bon nombre d'entre vous.
-- Montage et démontage du site en un temps record ; dés le lundi matin la place a été vidée de tout ses stands en seulement quelques heures, pour permettre à la halle de retrouver son calme.. jusqu'à l'année prochaine…

En attendant l'été prochain, l'association Artkissonn' prépare le programme de l'hiver…À vos agendas !

Temps de cirque à Lagrasse du 6 au 15 janvier 2012

Dans le cadre de « Temps de cirque dans l'Aude », manifestation organisée dans le département de l'Aude, concernant six communes, en partenariat avec le Pôle national des arts de cirque Languedoc-Roussillon et les ATP de l'Aude, avec le soutien du conseil général de l'Aude, de la communauté de communes du Lézignanais, de la communauté de commune du canton de Lagrasse, et de la commune de Lagrasse….oui rien que ça !
Artkissonn' accueillera donc du 6 au 15 janvier la compagnie Galapiat et son chapiteau pour une implantation de 15 jours sur notre commune.

Le programme ? « Une équipée sauvage d'accrobates-musiciens vous invite dans l'antre de son chapiteau pour des spectacles sans papier peint, faits de surprises, de jeu et de risque…rien que pour le plaisir… »
Voilà pour les grandes lignes ce qui nous attend : Quand la compagnie Galapiat débarque dans une commune, avec son chapiteau (chauffé !), ses 10 caravanes bourrées d'accrobates en tout genres, c'est pour le spectacle mais aussi et surtout pour partager et faire connaître leur lieu et style de vie avec les habitants du village, en les invitant à s'approprier leur chapiteau de diverses manières….
Et c'est ce que nous allons faire.

Grandes lignes du programme, à confirmer :
- Week-end du 6 au 8 janvier : Concerts , musique, théâtre et spectacles : Artkissonn' organisera une table ronde avec tous les volontaires pour participer à l'organisation de ce week-end qui pourrait être l'occasion de réunir dans un même projet les énergies associatives lagrassiennes !

- Semaine du 9 au 13 janvier : Accueil des scolaires : La compagnie Galapiat fera découvrir son univers de travail, la préparation d'un spectacle, aux écoliers, collégiens (bus mis à disposition) et aux Lagrassiens. Pour cela Artkissonn' prendra contact avec les instituteurs et responsables concernés, pour mettre sur pied ces projets d'ateliers.

-Vendredi 13, samedi 14 (20h45) et dimanche 15 (17h) : Trois représentations du spectacle « Risque Zéro » de la compagnie Galapiat…

À toutes les personnes désireuses de prendre part au projet, vous êtes les bienvenues !
Nous organiserons une réunion, courant octobre pour avançer sur le sujet…
A trés bientôt…

L'équipe d'Artkissonn '

Cordination Michaël Guillot 06 88 24 49 40
artkissonn@gmail.com

Escapades en terre d'Aude

À bientôt pour de nouvelles escapades … avec le programme du 2e semestre 2011.
Le lieu de rendez-vous est toujours devant la boulangerie sauf indication contraire.
Co-voiturage avec partage des frais pour les départs de balades hors Lagrasse.

Cécile Lebécel

tél : 04 68 43 12 36 ou courriel : escapades-aude@wanadoo.fr

	BALADE	DIFFICULTÉ	DURÉE	DISTANCE	RV à	ORGANISATION
SEPTEMBRE						
24 & 25	Module de Base – Lézignan-Corbières avec Patrick Valette, formateur					
OCTOBRE						
1	Peyriac-de-Mer Entre terre et mer	★ facile dénivelé 130 m	5 h	13 km	9 h Peyriac parking bord étang face château de Montfin	Mickael Falguera 06 84 43 82 30
9	Mont Major	★★ moyen	3 h	8 km	9 h Lagrasse	Cécile Lebécel 04 68 43 12 36
15	Rennes-les-Bains	★★★ difficile denivelé 590 m	6 h	15 km	9 h Rennes parking entrée Nord	Mickael Falguera 06 84 43 82 30
23	Matin : La Gardiole	* pour tous	3 h 30	15 km	7 h 45	Jacques Maris 04 68 43 12 04 Prévoir bottes, pique-nique, cape de pluie, jumelles (oiseaux)
	AM : Les Aresquiers + ou – les Salins de Frontignan (4km)		2 h 30	10 km.		
NOVEMBRE						
5	À la découverte de l'île Saint Martin (Gruissan)	★ facile dénivelé 190 m	4 h	13 km	10 h Gruissan Parking face station service	Mickael Falguera 06 84 43 82 30
12	Traversée La Frayssinède à Camplong	★★ moyen	4 h	8 km	9 h	Jacques Maris 04 68 43 12 04

Le 1er septembre, le ticket Audelignes du conseil général de l'Aude est passé à1 € quelque soit le trajet réalisé.

Et ce sans condition d'abonnement ni d'achat au carnet.
Billet à l'unité en vente auprès du conducteur.
Il existe des carnets 10 trajets et des forfaits mensuels.
Carte scolaire, se renseigner auprès du conseil général.
Gratuité pour les demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, jeunes de 16 à 25 ans relevant de la mission locale d'insertion. Dossier d'inscription à demander auprès du conseil général ou mission locale pour les jeunes.
Tous les détails sont sur le dépliant disponible à la mairie, ou sur les sites du conseil général (www.cg11.fr) ou de Kéolis (www.keolisaude.com)

CARS KÉOLIS AUDE téléphone 04 68 25 13 74
keolisaude@keolis.com - www.keolisaude.com

Service transports départementaux intempéries N° Vert 0 800 16 16 08

LAGRASSE - CARCASSONNE ligne 55 à partir du 1er septembre 2011

Jour de circulation	L M Me J V	S	Me J S		
Période scolaire	X	X	X		
Période vacances scolaires	-	X	X		
Lagrasse	tél	tél	tél		
Villemagne	tél	tél	tél		
Carcassonne	7 h 40 au square Chénier	9 h 30 à Varsovie	13 h 30 à Varsovie		

CARCASSONNE-LAGRASSE

Jour de circulation	Me	S	Me S	J	L Me J V
Période scolaire	X	X	X	-	X
Période vacances scolaires	-	X	X	X	-
Carcassonne	12 h 22 aux Jacobins	12 h 22 aux Jacobins	18 h 20 à Varsovie	18 h 20 à Varsovie	18 h 22 à Varsovie
Villemagne	tél	tél	tél	tél	tél
Lagrasse	tél	tél	tél	tél	tél

Respirer et chanter en conscience
Ateliers bi-mensuels à Lagrasse

Les mercredis de 18 h 30 à 21 h 30
animés par Karla Doyen
Plus d'infos sur www.karladoyen.blogspot.com

Renseignements et inscriptions
04 68 79 18 34 - 06 76 82 36 89
harmoniadelarte@yahoo.fr

HALTE GARDERIE
1,2,3 SOLEIL de TALAIRAN

Nouveautés à la halte-garderie de Talairan : une nouvelle éducatrice de jeunes enfants, Sylvie.
Changement d'horaires à partir du 5 septembre nous accueillons les enfants de 8 h à 18h du lundi au vendredi.

Au programme pour cette rentrée :
- gymnastique avec une professionnelle une matinée par semaine jusqu'en juin,
- pâtisserie et fabrication d'un livre de recettes,
- prévention routière,
- atelier recycl'art, nous retravaillerons avec l'association Petit à petit
- fabrication de marionnettes

et petit spectacle, chansons, comptines, histoires, peinture gomettes, etc.
Toutes les activités habituelles seront maintenues afin d'éveiller les enfants, d'autres activités viendront s'ajouter dans le courant de l'année.
Nous accueillons les enfants à partir de 18 mois jusqu'à 5 ans, tous les rythmes des enfants sont respectés, sommeil, propreté, etc. Si vous êtes intéressés, vite venez nous rencontrer car il reste très peu de places.

Contact : Sabine Remond, directrice
Tél : 04 68 44 05 24
Courriel : 123soleil11@free.fr

Atelier salsa

Nouvelle rentrée pour la salsa lagrassienne !
Cours le jeudi soir à la salle polyvalente.
Deux niveaux vous seront proposés :
De 19 h à 20 h 15 : niveau débutant
De 20 h 15 à 21 h 30 : niveau intermédiaire (maîtrise de passes de base de la rueda)
Ouvert à tous les curieux et les initiés.

Toute information et réservation au 06 85 81 67 97 ou par mail : anais.parodi@laposte.net
anais-parodi.over-blog.com

Résultats d'examens à Lagrasse

Brevet des collèges
Juliane Blasquez mention AB
Joëlle Chauvet mention B
Laura Coste mention AB
Tamara Khitaridre

BEP - CAP
Camille Bernad BEP sanitaire et social
Melissa Coste CAP coiffure

Baccalauréat
Caroline Corre Bac hôtellerie
Marine Michet Bac STG mention AB
Dorian Jurado Bac

DIVERS
Sylvain Durand master et CAPES de gym
Thibaud Michet entrée en 3e année de droit
Arthur Regnault entrée en 2e année de médecine

Médiabus

mardi de 10 h à 12 h 30
11 octobre
22 novembre
13 décembre

Et en bref ...

LISTES ÉLECTORALES

Si vous souhaitez voter en 2012, pensez à vérifier que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales de la commune avant la fin de l'année en cours.
Si vous avez déménagé, vérifiez également où vous devez voter.
Renseignez-vous à la mairie.

- ÉTAT-CIVIL -

Naissances

Victoire le 23 août
chez Alexandra Godier et Julien Oracz
Cléo le 6 septembre
chez Florence Guillot et Frédéric Amman

Décès

Paulette Deloupy épouse Taudou le 10 juin
Huguette Huc épouse Jordy le 12 juillet
Colette Boyer veuce Girard le 1er septembre

Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune de Lagrasse.
Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal, en particulier des membres de la commission communication.

Directeur de publication : René Ortéga
Chargé de la rédaction : Philippe Descroix
Équipe de rédaction : Les élus municipaux.
Ont également participé à la rédaction de ce numéro : Les enfants et les enseignants de l'école communale, Élisabeth Bareil, Patricia Bonutto, Séverine Collet, Marlène Fabre, Valérie Faelli, Mickaël Guillot, Cécile Lebecel, Laetitia Lopez, Théâtre de l'Hyménée, Régis Mazet, Rolland Oulès, Catherine Ribo.
Conception graphique : Alphonse Snoeck
Saisie et mise en page : Catherine Ribo
Photocopies : Les secrétaires de la mairie.
Agrafage : Le conseil municipal
Distribution : Les agents communaux.

Vous le trouverez à la bibliothèque municipale.
Il est également envoyé par la Poste :
- aux habitants de résidences secondaires à leur domicile principal sur simple demande.
- aux mairies des communes du canton, à la maison des communes, au Pays Corbières-Minervois, aux Archives départementales de l'Aude.

Vous pouvez le télécharger au format PDF sur le site de la commune : www.lagrasse.fr

Revue de presse collectée par
M. & Mme Badiou et Mme Marthe Bernad.
Le classeur avec les articles est à l'accueil à la mairie à votre disposition pour le consulter.

POUR PARTICIPER À LA RÉUNION DE RÉDACTION

Signalez-le au secrétariat de mairie qui vous enverra une invitation pour le jour de la réunion.

Les réunions de la commission de rédaction sont ouvertes. Elles sont annoncées sur le site à la rubrique «Oyez Lagrassiens» et par affichage.

POUR LA PROCHAINE PARUTION du n° 45 hiver 2011 aux alentours du 21 décembre

Réunion de rédaction début décembre.
Merci de remettre vos textes et photos
avant le 25 novembre
à l'adresse de courriel suivante :

bulletin.lagrasse@gmail.com

Vous pouvez également contacter :
Antoine Chapelot *rapporteur commission associations*
tél : 04 68 43 15 44
Philippe Descroix *rapporteur commission communication*
tél : 04 68 43 15 48

Attention quand vous rédigez vos textes
Tenez compte dans vos annonces de la date de parution et non de celle de la rédaction de votre article.

Si vous pouvez faire un document informatique :
Merci d'utiliser :
- police de caractère Arial en 10 points
- ne pas faire de mise en forme comme les puces automatiques, retraits de paragraphes etc.
- enregistrez-le aux formats suivants au choix :
Textes en .txt, .rtf ou .doc
Photos et illustrations en .jpg ou .pdf

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter

CALENDRIER de FABRICATION du BULLETIN COMMUNAL

400 exemplaires édités, soit en moyenne 16 feuilles recto-verso x 400 = 6400 feuilles et 12 800 photocopies

BULLETIN	**HIVER**	PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE
Réunion de rédaction	**Début novembre**	Début février	Début mai	Début août
LIMITE REMISE DES TEXTES ET ILLUSTRATIONS	**25 novembre**	25 février	25 mai	25 août
Organisation Mise en pages	**du 26 novembre au 8 décembre**	du 26 février au 8 mars	du 26 mai au 8 juin	du 26 août au 8 septembre
Vérifications Corrections	**du 9 au 14 décembre**	du 9 au 14 mars	du 9 au 14 juin	du 9 au 14 septembre
Photocopies mairie Agrafage	**du 15 au 19 décembre**	du 15 au 19 mars	du 15 au 19 juin	du 15 au 19 septembre
Distribution	**21 décembre**	21 mars	21 juin	21 septembre

Bulletin communal N° 44 Automne 2011

VOS SUGGESTIONS / VOS CRITIQUES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom et adresse (facultatif).....

.....

Lagrasse le .....

À déposer à la mairie au bureau ou dans la boite à lettres située dans la porte d'entrée.